

INTRODUCTION

Il arrive que les idées aient une force telle qu'elles deviennent réalité.

Oscar Arias Sanchez
Président du Costa Rica

Le 7 août 1987, à Guatemala, les présidents du Costa Rica, du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua ont signé l'accord Esquipulas II, qui vise à «établir une paix solide et durable en Amérique centrale». Depuis lors, le processus de pacification, malgré beaucoup d'obstacles, n'en a pas moins continué à enregistrer de fragiles progrès. L'espoir de paix ne veut pas mourir.

L'Accord Esquipulas II repose sur la triple promesse de paix, de démocratie et de développement. Son avenir dépend principalement des Centraméricains eux-mêmes, mais largement aussi de la compréhension et de l'appui de la communauté internationale, des États-Unis, notamment. Le Canada, peuple et gouvernement, s'est prononcé fermement en faveur de l'Accord et cherche des moyens pratiques et efficaces de raffermir la volonté de paix de l'Amérique centrale.

Le présent rapport est le fruit des efforts conjugués de parlementaires qui veulent contribuer à l'appui donné par le Canada au plan de paix. L'ordre de renvoi du Comité l'habilite à étudier la situation en Amérique centrale, à consulter des citoyens canadiens versés en la matière et d'autres personnes, et à «faire des propositions quant aux moyens que pourrait prendre le Canada pour jouer un rôle constructif dans le processus de pacification». Formé de cinq députés représentant les trois partis politiques nationaux à la Chambre des communes, le Comité s'est mis à la tâche depuis plusieurs mois pour remplir son mandat.

Le Comité a tenu une série de séances d'information et d'audiences publiques à Ottawa auxquelles ont été invités des représentants du gouvernement, des universitaires spécialistes de l'Amérique centrale et des représentants d'Églises canadiennes et d'organismes non-gouvernementaux qui exercent depuis longtemps leur activité en Amérique centrale. En outre, le Comité a rencontré les ambassadeurs au Canada des cinq pays d'Amérique centrale, l'ambassadeur des États-Unis et celui de Cuba, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'ambassade de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

Du 8 au 18 mai, les membres du Comité et leur personnel ont visité les cinq pays d'Amérique centrale signataires de l'Accord Esquipulas II. Dans chacun de ces pays, ils ont rencontré le président et d'autres autorités gouvernementales, des porte-parole de l'opposition, des représentants des Églises, des syndicats, des organismes de défense des droits de la personne et du monde des affaires, de même que des représentants du Canada et des citoyens canadiens au service d'organisations non-gouvernementales. En visitant des camps de réfugiés et des projets d'aide canadiens, nous avons eu l'occasion de parler avec des Centraméricains, de constater par nous-mêmes les conséquences souvent terribles de la guerre et de voir que l'on gardait l'espoir que la paix